

1 % Activités sociales

L'opacité complète

LA DOTATION DÉFINITIVE DU 1 % 2014 VIENT D'ÊTRE NOTIFIÉE : 464,025 M€.

Aucune transparence sur le financement du 1 % et la méthode de calcul de cette dotation qui s'apparente plus à un « forfait » laissé au bon vouloir des employeurs qu'à la réalité des ventes de Gaz ou d'électricité.

La Cour des Comptes avait relevé en 2011 une modification sans justification de l'assiette de calcul pour EDF. Entre 2005 et 2009, c'est 180 M€ qui sont soustraits au financement des activités sociales avec en parallèle des entreprises qui ne versent rien.

Après avoir tenté de réformer le financement des activités sociales au travers de la masse salariale, projet rejeté par les fédérations, les Employeurs veulent maintenant modifier sans concertation les modalités de collecte et de versement du 1 %.

C'est la porte ouverte à encore plus d'opacité, de versement forfaitaire. C'est faire fi de l'article 25, c'est renier le dialogue social avec les fédérations.

FO Énergie et Mines exige une rencontre entre Fédérations, Employeurs et Pouvoirs Publics pour faire toute la clarté sur la dotation du 1 %.

La dotation du 1 % activités sociales n'est pas un don fait par les entreprises de la branche des IEG, c'est un acte réglementaire, c'est la redistribution du salaire différé des agents.

